

cneea

Coordination Nationale des Enseignants d'Écoles d'Art

CNEEA siège social, 13 escalier des Ulis, 91400 Orsay

POUR NOUS ECRIRE : C. Marie, Présidente CNEEA, 8 bd des pêches 13008 Marseille,

POUR NOUS TELEPHONER : Présidente: 06 30 79 73 55. Vice-président : 06 73 94 37 20

POUR NOUS INFORMER DE LA SITUATION DANS VOS ECOLES : Fax 09 57 17 14 04 contact@cneea.fr

POUR VOUS TENIR INFORMES : www.cneea.fr

BULLETIN ADHESION 2012

Créée en 1991, la CNEEA (Coordination Nationale des Enseignants des Écoles d'Art) est une association loi 1901 dont les objectifs veulent témoigner d'une meilleure circulation d'informations entre enseignants des Écoles d'art, que celles-ci soient nationales, régionales ou municipales (58 établissements).

Cette association a pour but de coordonner informations, actions et réflexions en faveur du développement d'un enseignement artistique reconnu comme supérieur et de participer activement au rayonnement de ces écoles à l'échelle européenne et sur l'ensemble du territoire.

L'action de la CNEEA s'avère aujourd'hui particulièrement urgente. En effet, la réforme en cours avec les projets d'EPCC touche l'ensemble des personnels assistants, techniciens, professeurs et bibliothécaires. La reconnaissance des diplômes, la question de l'habilitation à les délivrer et l'ensemble des réformes vont profondément modifier la cartographie du réseau des écoles. Agir ensemble cela nécessite des mises en réseaux rapides et des actions concertées tant auprès des ministères concernés (Culture et Communication, Fonction Publique, Intérieur) qu'auprès des élus et responsables des collectivités territoriales.

La cotisation pour l'année 2012 est toujours de 30 euros. Elle permet à la CNEEA, seul organe d'informations et d'actions indépendantes pour les personnels enseignants dans les écoles, d'exister et de mener ensemble ses actions. Sans votre engagement et vos cotisations la CNEEA ne peut pas agir contre le morcellement et la solitude de chaque école face aux enjeux nationaux et internationaux. A chacun d'entre vous de participer à cette coordination, pour une meilleure action de chacun d'entre nous.

Pour adhérer, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion de l'année 2012 situé ci-dessous. Vous réglez votre cotisation annuelle de 30 euros à l'ordre de la CNEEA et vous envoyez le tout à C. Marie-Castanet, 8 bd des pêches, 13008 Marseille.

N'oubliez pas de nous communiquer toutes vos coordonnées (votre école, votre situation d'enseignant(e), adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse e-mail). Merci d'envoyer aussi, ces mêmes informations en annonçant votre adhésion sur le mail de la CNEEA: contact@cneea.fr

CNEEA, BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2012

Nom:

Prénom:

Adresse:

École de Situation d'enseignant :

N° tél (fixe): n° de tél(portable):

N° fax:..... Adresse e-mail :

Vous pouvez participer à la vie de la CNEEA, et être informé de nos actions sur notre blog www.cneea.fr

La CNEEA est une association subventionnée par le Ministère de la culture.